

COMMUNE DE NEUVY LE BARROIS

DEMANDE D'AUTORISATION PREALABLE DE TRAVAUX SUR UNE CONCESSION

~Tous les travaux sur une sépulture doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès de la mairie.

~Le demandeur a la possibilité d'effectuer lui-même les travaux ou bien de mandater l'entrepreneur de son choix.

~**Une demande en double exemplaire** doit être déposée en mairie. Celle-ci à l'obligation de mentionner :

- Les références de la concession, durée, date, famille, emplacement
- La nature et le descriptif complet des travaux à réaliser.

~**Un courrier de chaque descendant direct doit être joint à la demande.** En effet, tout descendant direct doit être tenu au courant des travaux faits sur la concession. Ils doivent **donner leur accord** par écrit au demandeur sur le **choix de l'exécuteur** des travaux ainsi que sur les **travaux à effectuer**.

~**Joindre une attestation d'assurance** indiquant que la **responsabilité civile** de l'exécutant le couvre en cas de dommages occasionnés à des tiers.

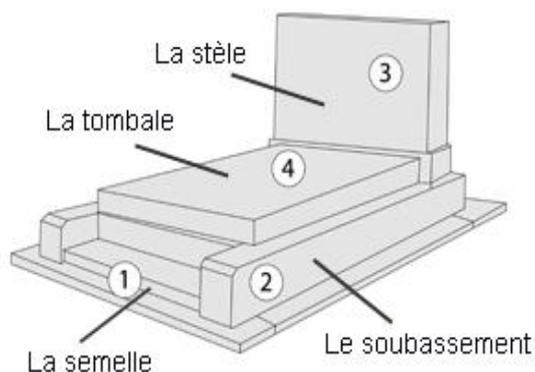
~**Exécution des travaux par un entrepreneur** : le demandeur s'adresse directement à l'entrepreneur qui fera les démarches auprès de la mairie pour la délivrance de l'autorisation.

~**Exécution des travaux par un particulier** : le demandeur s'adresse directement à la mairie pour la délivrance de l'autorisation.

~**Si l'autorisation est refusée** : Elle fait retour au demandeur avec mention du motif.

~**Si l'autorisation est accordée** : Elle fait retour au demandeur. Un état des lieux aura alors lieu avec le demandeur avant et après les travaux.

DESCRITIF D'UNE TOMBE



- **Le soubassement.** Il s'agit de la pierre au contact du sol. Il peut être de différentes formes (avec un prie-Dieu ou non, d'un bloc ou de plusieurs...) et sa hauteur peut varier de 15 à 20 centimètres voire plus.

- **La tombale.** C'est la pièce de marbre qui recouvre le dessus du soubassement. Elle peut comporter des gravures si le monument n'a pas de stèle.

- **La stèle.** C'est la partie verticale du monument. Généralement, c'est sur celle-ci que l'on inscrit le nom et le prénom du défunt.

- **La semelle.** C'est la partie horizontale qui forme l'assise du monument. Elle peut être constituée de plusieurs parties ou monolithe

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION PREALABLE DE TRAVAUX

Neuvy le Barrois, le __ / __ / ____

Madame le Maire,

Je soussigné (e) _____

Domicilié (e) _____

Déclare mandater M/Mme/La société : _____

Pour effectuer les travaux suivants :

Déclare vouloir effectuer par mes propres moyens les travaux suivants :

Sur la concession sise _____ de M et ou MME _____

Acquis pour __ ans le __ / __ / ____ par la famille _____

Acquisition perpétuelle par la famille _____

Je garantis l'administration municipale contre tout dégât éventuel causé aux concessions adjacentes, à l'occasion de ladite intervention (cf. attestation d'assurance demandée en page 1)

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Signature du demandeur principal

Signature du mandataire des travaux

Avis de Madame le Maire :

Fait à Neuvy le Barrois,

Le __ / __ / ____

Le Maire
Maud Millet